

LE TRAFIC DES TRANSPORTEURS À BAS COÛTS (TBC) EN FRANCE EN 2015

LES TRANSPORTEURS À BAS COÛTS (TBC) POURSUIVENT LEUR CONQUÊTE DU MARCHÉ MÉTROPOLITAIN : EN AUGMENTATION DE 11% EN 2015 (10% EN 2014), LEUR TRAFIC CROIT À UN RYTHME PLUS DE QUATRE FOIS SUPÉRIEUR À CELUI DE L'ENSEMBLE DU TRAFIC, TOUS TRANSPORTEURS CONFONDUS. LEUR PART DE MARCHÉ EN 2015 S'ÉTABLIT À 29% DU TRAFIC GLOBAL (27% EN 2014), SOIT 42,8 MILLIONS DE PASSAGERS.



PARTS DE MARCHÉ DES TBC

Dix-huit transporteurs à bas coûts (TBC) sont présents en 2015 en France métropolitaine. Les TBC ont assuré plus de 900 liaisons, exploitées toute l'année ou de manière saisonnière (+7% par rapport à 2014).

	2012	2013	2014	2015
TRAFIC TBC (en milliers de passagers)				
Total	32 229	35 133	38 606	42 829
Intérieur métropole	3 771	4 251	4 474	4 689
International Europe	25 386	27 360	30 363	34 147
International hors Europe	3 072	3 522	3 769	3 993
PART DES TBC DANS LE TRAFIC TOTAL TOUS TRANSPORTEURS				
Total métropole	24%	26%	27%	29%
Intérieur métropole	16%	17%	19%	20%
International Europe	40%	42%	45%	48%
International hors Europe	7%	8%	8%	9%
International hors Europe (cat.1)	18%	21%	21%	23%

La contribution des TBC à la croissance du trafic touchant la France est de plus en plus marquée. Entre 2014 et 2015, le trafic intérieur est passé de 23,8 à 24 millions de passagers (+0,9%) ; sans l'apport des TBC, le trafic n'aurait pas évolué ; le trafic international (Europe) est passé de 68 à 71,8 millions de passagers (+5,6%) ; sans l'apport des TBC, le trafic n'aurait pas évolué. L'activité intérieure des TBC représente 4,7 millions de passagers en 2015 (+5%) dont 2,8 millions sur les liaisons transversales et 1,8 million de passagers sur les liaisons radiales.

Source : DGAC
Europe = UE + AELE - Cat1 : international hors EEE limité à 13 pays avec trafic TBC : Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Cap-Vert, Égypte, Israël, Kosovo, Macédoine, Maroc, Sénégal, Serbie, Tunisie et Turquie.

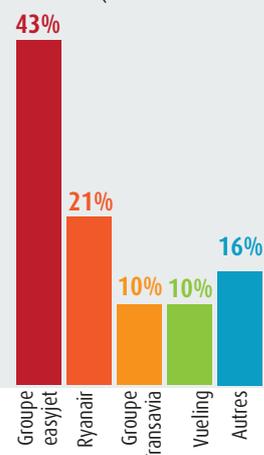


PRINCIPAUX TRANSPORTEURS TBC

Le secteur des TBC est très concentré : quatre transporteurs font 84% du trafic. Les TBC dominant ce marché sont easyjet et Ryanair avec 64% du trafic en 2015 (respectivement 43% et 21%). Toutefois, les TBC les plus dynamiques en 2015 sont Eurowings (+51%), Volotea (+34%), Transavia (+29%), Wizzair (+19%) et Vueling (+18%).

Trafic en milliers de passagers	Nationalité	2012	2013	2014	2015	part 2015	variation 2015 2014
Groupe easyjet	Royaume-Uni/ Suisse	15 146	16 001	17 294	18 538	43%	7%
Ryanair	Irlande	7 662	8 030	8 385	8 899	21%	6%
Groupe Transavia	Pays-Bas/ France	1 977	2 662	3 281	4 224	10%	29%
Vueling	Espagne	2 593	2 881	3 511	4 143	10%	18%
Volotea	Espagne	202	635	809	1 084	3%	34%
Norwegian	Norvège	622	882	926	967	2%	4%
Wizzair	Hongrie	406	561	682	809	2%	19%
Flybe	Royaume-Uni	753	800	770	737	2%	-4%
Germanwings/Eurowings	Allemagne	102	141	485	731	2%	51%
Groupe Air Berlin	Allemagne/ Autriche	699	657	715	681	2%	-5%
s/total		30 162	33 250	36 858	40 813		
Part des 10 transporteurs		96%	97%	97%	98%	95%	
TOTAL		32 229	35 133	38 606	42 829	100%	

PRINCIPAUX ACTEURS TBC DÉPART FRANCE 2015 (% DU TRAFIC GLOBAL)



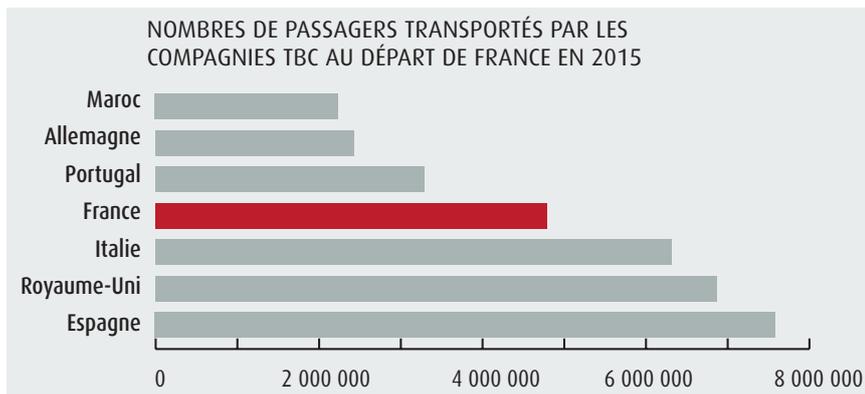
Source : DGAC
Groupe easyjet : easyjet UK, easyjet Switzerland ; Groupe Transavia : Transavia Pays-Bas, Transavia France ; Groupe Air Berlin : Air Berlin (Allemagne), Niki (Autriche).



PRINCIPAUX PAYS DESSERVIS PAR LES TBC

Sept marchés dominent le trafic transporté par les TBC en 2015 (77% du trafic TBC) : le marché France (11% du trafic) et le reste par six marchés internationaux : Espagne (17%), Royaume-Uni (16%), Italie (14%), Portugal (7%), Allemagne (6%) et Maroc (5%). En volume de passagers transportés, trois marchés internationaux (Espagne, Royaume-Uni et Italie) dépassent le trafic TBC métropolitain.

Sur quatre des six marchés internationaux, les TBC captent plus de la moitié du trafic : le Portugal (63%), l'Espagne (61%), l'Italie (57%) et le Royaume-Uni (56%).



Source : DGAC

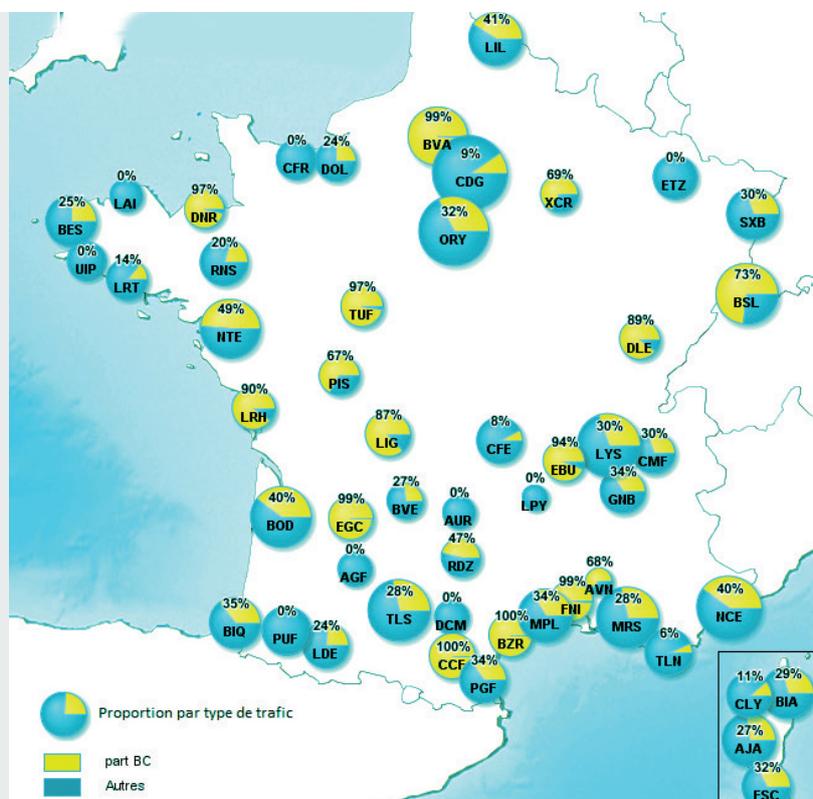


AÉROPORTS DE MÉTROPOLÉ FRÉQUENTÉS PAR LES TBC

TRAFIC EN MILLIERS DE PASSAGERS			
AÉROPORT	Trafic global	Trafic bas coûts (BC)	% trafic BC
PARIS-CDG	65 757	6 207	9%
PARIS-ORLY - ORY	29 665	9 580	32%
NICE - NCE	12 016	4 818	40%
LYON - LYS	8 700	2 646	30%
MARSEILLE - MRS	8 261	2 335	28%
TOULOUSE - TLS	7 689	2 175	28%
BALE-MULHOUSE - BSL	7 045	5 159	73%
BORDEAUX - BOD	5 321	2 117	40%
NANTES - NTE	4 395	2 157	49%
BEAUVAIS - BVA	4 329	4 290	99%
LILLE - LIL	1 527	623	41%
MONTPELLIER - MPL	1 510	509	34%
AJACCIO - AJA	1 362	362	27%
BASTIA - BIA	1 191	347	29%
STRASBOURG - SXB	1 186	355	30%
BIARRITZ - BIQ	1 040	365	35%
BREST - BES	995	244	25%
FIGARI - FSC	578	187	32%
RENNES - RNS	539	110	20%

Source : DGAC

Sur 43 aéroports accueillant en 2015 du trafic TBC en métropole, 30 ont connu une progression du trafic TBC, notable pour les aéroports parisiens (Paris-Orly, Paris-CDG) et les grands aéroports régionaux (Bâle-Mulhouse, Beauvais, Bordeaux, Nantes, Nice, Marseille, Lyon et Toulouse) tandis que 11 aéroports régionaux ont connu une contraction du trafic TBC en raison de fermetures de lignes (dont Avignon, Toulon, Calvi, Rodez, Chalons-Vatry). La carte montre qu'un certain nombre d'aéroports (> 20 000 passagers annuels) n'ont pas de trafic TBC en 2015 : Pau, Metz/Nancy, Caen, Quimper, Castres, Agen, Lannion, Aurillac et le Puy.



PREMIÈRE INCURSION D'UN TBC SUR LE MARCHÉ DES ANTILLES FRANÇAISES (MARTINIQUE ET GUADELOUPE)

La compagnie norvégienne Norwegian a lancé des vols saisonniers, au cours de l'hiver 2015-2016 (décembre 2015 à mars/avril 2016), entre Fort de France/Pointe-à-Pitre et trois villes aux États-Unis (New-York JFK, Boston et Baltimore). La compagnie a basé dans chaque île un B737-800 pour réaliser cette exploitation. Ces lignes n'étaient pas exploitées à ce jour.



Direction générale de l'Aviation civile
 Direction du transport aérien
 50, rue Henry Farman 75720 Paris cedex 15
 téléphone : 01 58 09 49 54

Sources données : DGAC

Méthodologie

Les trafics aéroportuaires sont évalués en passagers totaux (incluant les transits comptés une seule fois). Les flux (ville à ville, pays-pays, etc.) sont évalués sans doubles comptes. Ainsi, pour les vols intérieurs France, ne sont décomptés que les passagers au départ.